voyons, qui habitent Roubaix, s'est produit dans la rue de la Gare.

Deux agents de sûreté, MM. Labbe et Dartois en faisant leur service ont été assaillis, roulés sur le pavé et n'ont pu se dégager qu'en menaçant les assaillants de leur tirer des coups de revolver. Voici les faits :

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie du matin, les agents Labbe et Dartois passant rue de la Gare, après la patrouille de nuit, entendirent une bande d'individus vociférer des menaces de mort à l'égard de la police qui venait d'exiger la fermeture des cabarets.

M. Charles Vellinger, cafetier à l'enseigne « Au Sapeur de Sarville » était sur le perron avec une dizaine d'individus qui prétendaient ne pas vouloir sortir.

A ce moment arrivaient deux agents qui, après avoir décliné leur qualité, prièrent les individus d'avoir à cesser leurs menaces.

A peine avaient-ils parlé que les voyous se ruèrent sur eux et les terrassèrent.

Enfin au bout de dix minutes de lutte, deux courageux citoyens qui avaient accouru au bruit de la lutte, s'interposèrent et réussirent à dégager Labbe et Dartois.

Ces derniers s'armèrent alors de leur revolver et toujours avec l'aide des deux personnes qui se plus haut parent arrêter trois des agresseurs qu'ils dirigèrent vers le poste du 1er arrondissement, avec les revolvers braqués sur eux.

Ils ont déclaré se nommer Julien Dumoulin, 28 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Paul Fouller 69, Alphonse Delneste, 26 ans, rue de la Paix 36, Henri Jussy, 27 ans, rue Longue-Chemise 27.

Après les avoir incarcéré au dépôt de police Labbe, Dartois et plusieurs autres agents, redescendaient la rue St-Vincent-de-Paul, quand ils aperçurent cinq individus qui se concertaient pour délivrer les prisonniers.

Plusieurs d'entre eux s'approchèrent du poste pour écouter les cris de leurs amis en même temps que pour se renseigner sur le sombre des agents, quand ces derniers, par un tactique habile les arrêtèrent.

Ecroués au dépôt, ils ont déclaré se nommer Edouard Doutreligne, 30 ans, demeurant rue des Arts, 90 ; Louis Deduche 28 ans, rue des Arts 218, Louis Simon, 39 ans, rue du Collège 109, Edouard Noclain, 27 ans rue St-Elisabeth 28 et Albert Bouchy, 30 ans, rue du Vieux-Cour Durroz, 35.

Les huit inculpés ont été dimanche matin traduits du poste de police de la rue Saint-Vincent de Paul au dépôt de sûreté de la Grand'Place en attendant leur transfert à Lille.

Une foule nombreuse a suivi la bande jusque sur la Grand'Place.

Un consommateur irrascible

Samedi soir, à l'estaminet Willem, rue du Fontenoy, 12, un sieur Clodomir Dubois, 20 ans, tisserand, demeurant au hameau du Chetipre à Wattrelos, y menait grand vacarme. Sur une observation de la cabaretière, il brisa une porte. Les agents que l'on avait requis durent après une vive résistance, le transporter sur une charrette au poste de police où il a été écroué.

Arrestation pour vol

M. le commissaire de police du 4e arrondissement a procédé hier à l'arrestation d'une nommée Hermance Samsin, 19 ans, demeurant rue de la Paix cour Lefebvre 22, inculpée de vol au préjudice de Mme Lefebvre, marchande de légumes, rue de la Paix.

TOURCOING

La grande cavalcade de bienfaisance

au profit de l'Œuvre du Prêt du linge

En enregistrant le légitime succès remporté à Bailleul par les Mandolinistes tourquennois qui s'y étaient rendus répondant à l'invitation de la société philanthropique, pour prendre part à la grande cavalcade de bienfaisance qui se fait annuellement dans cette ville les jours de carnaval, nous formions le vœu de voir nos jeunes compatriotes mettre leur talent et leur dévouement au service des indigents de notre ville.

Notre appel a été entendu, et il a été décidé qu'on s'occuperait d'organiser une fête à la Mi-Carême.

La *Société des Mandolinistes* fit appel au concours de toutes les autres sociétés de la ville, et fut assez heureuse d'en grouper bon nombre.

On avait peu de temps à disposer pour l'organisation, mais le Comité se dépensa et toutes les dispositions furent vivement prises.

On décida que le produit de la cavalcade serait attribué à une œuvre particulièrement intéressante : celle du *Prêt du Linge*. Nous avons dit en quoi consiste cette utile institution qui, gérée par l'administration du Bureau de bienfaisance, ne peut être alimentée que par des dons particuliers, c'est-à-dire en s'adressant à la charité privée ; or, à Tourcoing, on n'est jamais en vain qu'on soli cite les sentiments généreux de la population en général.

Comme il avait été de prime abord formellement convenu que la recette brute devait être intégralement versée à l'œuvre, le comité fit circuler une liste de souscription, qui permit de recueillir les fonds destinés à couvrir les frais d'organisation que l'on a restreinte autant que possible, et qui se sont trouvés, du reste, atténués par les concours dévoués que l'on a rencontrés.

Les unions et chœurs ont été gracieusement mis à la disposition du comité par plusieurs de nos concitoyens savoir : MM. Théodore Desurmont, Irénée Fourré, Edouard Masurel, Lamourette et Leroux, Lanion et Paris ; Leblanc et Flipo, Deschemacker qui avait aussi prêté un fourgon, qui a servi d'aumônière.

L'Avenir lyrique (char des Mirlitons) s'était chargé de trouver et d'aménager son char.

Pour la construction et la décoration du char, le comité avait fait appel à MM. Cafanaro et Delahousse, charpentiers ; Ragamay pour les tentures ; Lotiké, peintre décorateur ; M. Brunie, horticulteur a fourni plusieurs plantes ornementales.

M. Piedana, coiffeur, a fait les perruques pour les différents groupes de gymnastes costumés, M. Albert Deltour a fourni les brassards qu'il a imprimés gracieusement. M. Léon Le ebvre qui figurait le *Brouitteux* a offert la chanson de circonstance vendue au profit de l'œuvre. M. Victor Valasier avait adressé 5000 sachets parfumés destinés à être vendus au profit de l'œuvre, mais le comité n'étant interdit tout ce qui avait un caractère réclame et voulant le regret obligé d'abandonner ce don généreux.

En un mot le comité a été puissamment aidé dans sa tâche par de nombreuses bonnes volontés.

Tout devait donc marcher pour le mieux, et il restait à souhaiter une température propice. Mais le ciel ne semblait pas vouloir se mettre de la partie et contribuer au succès de cette bonne œuvre.

Hier matin, le temps était fort désagréable; il soufflait un vent assez fort, auquel devait succéder la pluie, et bientôt, en effet, elle tomba par rafales. Rien d'aussi déconcertant.

On se prit quand même à espérer que l'après-midi serait sinon complètement comme les deux belles journées précédentes, mais tout au moins qu'il y aurait une trêve permettant au cortège de se dérouler dans les rues de la ville au milieu de la foule de curieux.

Hélas et espoir devait être déçu.

A l'heure indiquée pour la formation du cortège le temps ne s'était pas amélioré ; la pluie tombait toujours, et le vent s'en augmentait de violence et souffrait en tempête.

On était fort perplexe. Le fit-on sortir quand même. M. Frère, président de la société de gymnastique et vice-président du comité s'en prononçait vivement contre sa responsabilité tel serait lourde en exposant ses jeunes gens à sortir légèrement vêtus par un temps semblable, donna contre-ordre.

Le cortège devait se composer d'un des *éléments principaux de la cavalcade*, on ne pouvait guère sortir et puis il y avait danger.

Les chars pouvaient se démonter, les tuilles et les cheminées enlevées par le vent, qui tombaient avec fracas, pouvaient blesser des personnes. Il était donc sage de s'abstenir et d'autant plus sage encore que la recette s'en serait fortement ressentie.

La cavalcade a été remise à aujourd'hui.

M. la Maire n'a pu qu'approuver le comité de sa décision et a bien voulu donner une nouvelle autorisat on.

Espérons que le temps sera plus clément et comme on ne trouvera guère dans les usines le lendemain de la Mi-Carême après-midi, la cavalcade aura quand même du succès.

Il faut faire mentir le dicton « Fête remise, fête manquée. »

Nous ne pouvons que nous féliter d'avoir constaté que toutes les sociétés étaient hier au rendez-vous et que la plupart ont promis de revenir aujourd'hui, quelques autres même s'y ajouteront.

A ce propos nous pouvons annoncer que le *Riding-Club*, sera de la fête.

Les cavaliers seront revêtus de l'habit rouge.

La Mi-Carême

Le mauvais temps qui a empêché la grande cavalcade de bienfaisance a enlevé tout attrait à la journée, qui a été morne.

Moins de masques encore que les jours Gras.

Le char de la *Sociale* a fait une sortie. La chanson vendue au profit de la caisse de propagande du parti ouvrier, portait pour titre : le « Pourquoi » sur l'air du soldat rebelle et était signée : le comt ta... exécuté??

Le soir, des masques intrépides ont donné une certaine animation dans les bals.

Un fête au Lycée

Une charmante fêtescolaire eu lieu jeudi, 26 mars, à l'Ecole Lycée. Le programme en est très bien composé. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

Arrestation

Le nommé Jean-Louis Deperchin a été *arrêté pour bris de clôture à l'estaminet* Dujardin, rue du Midi, où il était en logement.

WASQUEHAL

Accident

Samedi dans la soirée le nommé Julien Jourat, 16 ans, raitcheur, demeurant en cette commune, au Fort Saint-Nicolas en jouant avec ses camarades tomba si malheureusement qu'il se cassa le bras.

Le docteur Jacquart lui a prodigué les premiers soins.

LE NORD

Pérenchies. — Vendredi vers neuf heures du soir, Alphonse Mercier, client parcissial du Pont de Marcq s'est tiré un coup de révolver dans la bouche.

M. le docteur Desurmont appelé aussitôt a constaté que la blessure produite par l'arme à feu n'était pas grave.

Après lui avoir donné les premiers soins. Il lui a conseillé de partir de suite dans un sanatorium à proximité de la gare.

Le lendemain matin Mercier fut reconduit à son domicile où l'extraction de la balle fut opérée.

AVESNES

Fraude.—La nuit du 24 au 25 mars, vers 2 h. 1/2 du matin, le sous-brigadier Tillemotte et le préposé Lannoy, de la brigade de Maubeuge ambulante, embusqués dans la plaine du cimetière de Douzies, ont attaqué une bande de quatre fraudeurs qui *ont pris la fuite en abandonnant sur le* terrain plusieurs balles de tabac belge du poids total de 130 kilog. que les dits agents ont saisi et déposés au bureau des douanes de Maubeuge.

DUNKERQUE

LES PÊCHEURS D'ISLANDE

Un télégramme reçu dans la nuit de samedi à dimanche à Dunkerque, opté d'Aberdeen (Ecosse), du 23 mars à 7 heures 45 soir, nous apprend que le sloop-goélette « Adolphe, est entré hier en ce port, faisant relâche, à la suite d'une voie d'eau qui s'est subitement déclarée dans ses fonds.

L'Adolphe monte sur le gril de carénage, aujourd'hui lundi et les réparations seront promptement terminées.

Uxem. — *Accident de voiture.*— Samedi après midi, M. Ernest M..., se promenait en voiture à Uxem avec son fils et M. Louis S..., lorsque le cheval s'emballa et renversa la voiture.

Les personnes qui se trouvaient dans ce véhicule furent assez grièvement blessées.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER

Marché du samedi 23 Mars 1895. — Blé blanc 14,00 à 15,00 ; blé roux 13,00 à 14,00 ; avoine 7 00 à 9,00 ; fèves 18,00 à 16,00 ; Seigle 10,00 à 10,50; Sarrasin 9.00 à 9.25 ; pommes de terre 10.75 à 12,0 ; beurre 2.30 à 3,00 ; œufs 1.50 à 1.70 ; volailles 4.70 à 6 50 — Bestiaux, veaux 1 05 à 1.15 ; porcs 1.05 à 1.15, moutons 1.00 à 1.15; vaches 0,90 à 1 00.

CALAIS

La conférence de M. Jaurès.— Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Jaurès est venu donner samedi soir à l'Hypodrome une conférence publique, qui avait attiré environ mille auditeurs.

Commencée à 9 heures 30 la séance a été levée à 10 heures 3 dans le plus grand calme.

Avant la conférence un banquet organisé au *Grand Hôtel* où était descendu M. Jaurès, a réuni une dizaine de parisiens du parti socialiste.

LA BELGIQUE

UN BANQUET

en l'honneur du ministre de France

Bruxelles, 24 mars.— Le 31 mars un grand dîner sera donné au Palais de Bruxelles, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. le comte de Montholon.

Les grèves en Belgique

Une échauffourée

Liége, 24 mars. — Une troisième échauffourée a eu lieu, cette nuit, aux houillères de l'Espérance. Les grévistes assaillirent les gendarmes à pied et à cheval qui gardent le charbonnage. Ils leur jetèrent des pierres et des briques et les coups de revolver furent la riposte obligée. Les gendarmes emportèrent leurs blessés après une lutte de deux heures; ils allèrent briser les volets des maisons du directeur et du garde.

D'autres bagarres moins graves ont eu lieu à Saint-Nicolas et à Saint-Gilles. Les troupes sont consignées. A Verviers la grève est imminente.

NOUVELLES MILITAIRES

Les conseils de révision

Dans l'instruction relative à la formation de la classe 1894, que M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux autorités militaires, nous relevons les dispositions suivantes :

Contrairement à ce qui se pratiquait antérieurement, les conseils de révision devront appliquer simultanément tous les cas prévus par dispenses, dûment justifiés, invoqués par un même individu.

Les candidats au doctorat en médecine, qui auront obtenu leur première année d'internat dans une faculté des sciences, pour l'obtention du certificat d'études, seront admis à la dispense, sur la présentation d'un certificat délivré par le doyen de la Faculté.

Les jeunes gens ajournés deux années de suite, et n'ayant qu'une année à faire, dans le cas où ils auraient un bon service, doivent néanmoins être dispensés à ce titre, s'ils le demandent.

Ils ont en effet un intérêt appréciable, la situation de disposer leur première année le droit de n'être incorporés qu'après la libération du frère aîné.

Le ministre fait également connaître que les nombreux jeunes gens dont la date précédente n'ont pu obtenir la dispense, bien qu'ayant obtenu en temps utile des dossiers réguliers. La plupart de ces erreurs « proviennent du fait que les administrations ne s'y « d'une regrettable précipitation dans les « opérations de la révision qu'il signale à l'at- « tention des préfets ».

Pour éviter de retour de ces faits regrettables, les jeunes gens ne fa'sant aucune réclamation, devront être invités à le déclarer formellement. Leur réponse sera consignée au procès-verbal.

Les autres dispositions de la circulaire ne *font que reproduire les prescriptions annuelles* relatives aux opérations et aux mesures d'ordre intérieur qu'elles comportent.

La gendarmerie et la cavalerie

Les décrets concernant la gendarmerie et *la cavalerie sont actuellement à la signature* du président de la République et paraîtront à l'*Officiel* dans les premiers jours de la semaine prochaine.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nouvelles de la récolte et de la fabrication

Température moyenne de la huitaine, + 4°2 contre + 6°6 en 1894 et + 7°8 en 1893. La température de la dernière huitaine a été très belle. Pendant le jour, il a fait doux, grâce à un soleil brillant qui a lui avec interruption au milieu d'un ciel pur. Mais les nuits ont été froides et accompagnées de petites gelées. Le matin, même après le lever du soleil, le thermomètre marquait zéro à l'ombre. Malgré les gelées nocturnes, le dégel des terres est maintenant complet et la couche arable s'échauffe rapidement sous l'action des rayons solaires. Les cultivateurs ont, sur divers points, commencé les travaux de préparation des semailles et chacun se dispose à regagner une bonne partie du temps perdu. Si le beau temps actuel persiste, cela ne sera pas impossible.

En ce qui concerne l'étendue des emblavements de betteraves, l'opinion est divisée. Il y a peu de semaines, on considérait une réduction notable des emblavures comme inévitable ; depuis lors, les prix du sucre se sont un peu améliorés et au cours actuel du livrable sur les 4 d'octobre, soit 28 francs environ, les cultivateurs se montrent, dit-on, plus disposés à faire de la betterave. Aussi, dans le monde commercial, commence-t-on à douter sérieusement d'une diminution des ensemencements.

Il nous paraît cependant difficile d'admettre que la crise terrible actuelle n'ait pas une répercussion sur la culture betteravière.

Si les cultivateurs veulent faire acte de prévoyance, ils devront suivre les conseils que leur donnent, dans un excellent rapport, MM. Jules Bazin et Maugier père, c'est-à-dire remplacer dans toutes les terres qui ne peuvent donner qu'un rendement médiocre, la betterave par l'avoine, le blé de mars, etc., et ne plus ensemencer en betteraves que les terres d'assez bonne qualité, riches en engrais, dans lesquelles les fréquentes variétés de betterave donne beaux et où les façons de culture auront pu être données aux époques favorables. Dans ces conditions, la betterave pourra être produite à bas prix, tout en étant rémunérateur, et la production de sucre se trouvera modérée d'une manière profitable pour tous.

L'administration des contributions indirectes a publié les résultats de la campagne indigène au 25 février dernier. Les 361 fabriques en activité cette année, ont travaillé 7,126,433.784 kg. de betteraves et produit 677,794.690 kg. de sucre extrait et raffiné. En 1893-1894, 310 fabriques, avaient travaillé 5,230,019.169 kg. de betteraves et produit 50 ,787.082 kg. de sucre. La campagne actuelle accuse donc une augmentation de 26 centièmes de production de 177,007,555 kg. sur la campagne dernière.

Dans les autres pays du continent, le temps s'est un peu amélioré et on se prépare à pousser activement les travaux des champs. Les avis relatifs aux emblavements de betteraves sont incertains et la question d'une diminution de la culture betteravière en Europe reste en suspens.

Il semblerait qu'il ne dût y avoir aucune hésitation sur ce point quand on examine la statistique. La production du sucre de betterave et de canne de cette campagne restant en effet, d'après MM. Willett et Gray, de New-York, à 8.938.650 tonnes, contre 7,402,940 tonnes en 1893-1894 ; c'est un excédent de 525,000 tonnes sur cette dernière campagne, ce qui est considérable, et, selon toute probabilité, nous entrerons dans la campagne 1895-96 avec un stock très élevé. Une modération générale de la culture betteravière est dès lors indispensable.

(*Journal des Fabricants de Sucre*).

Chronique du Sport

VELOCIPEDIE

Vélocipédie pratique. — Le *Touring-Club de France* a décidé, il n'y a pas bien longtemps, de faire arranger à ses frais, de façon qu'il puisse servir, le chemin de fer de Lyssel, par Steenwerck, l'une des routes les plus sillonnées par les fervents de la pédale de Lille et des environs, vient de prendre une autre mesure de nature à satisfaire ceux qui, dans notre région, encouragent et soutiennent cette grande association française du cyclisme.

Soucieux des intérêts des touristes, qui sont en France la plus grande majorité de l'armée vélocipédique, le T. C. F. vient, en effet, de décider de faire poser des poteaux indicateurs, signalant les descentes de Fourches et de Jouvry, dans le Pas-de-Calais et aux descentes de Frévent et de Peix, dans le département de la Somme.

Voilà, en somme, le plus bel honneur utile qui ne pourra qu'augmenter la sympathie dont jouit le *Touring-Club de France* auprès des cyclistes de notre région. Plusieurs bons points au L. C. F.

Le champion de la région du Nord. — Julien Delmarcelle, le grand champion de la fédérat on vélocipédique du Nord, vient d'envoyer son engagement au *Nord-Cycliste* pour la course de Lille-Anvers, du 9 juin. Il sera curieux de voir en son temps le temps noté le meilleur coureur du nord cette impossible épreuve.

P. DARE.

La Pédale amiennoise organise cette année sa deuxième Grande course Régionale sur route de Lille à Calais le dimanche 9 juin prochain.

Cette course sera certainement un grand succès si on en juge par les engagements déjà nombreux qui sont parvenus.

La course Lille-Calais est ouverte à tous les vélocipédistes ou coureurs amateur, junior, vétérans et amateurs de la région du Nord.

Les engagements sont des maintenant ouverts et seront clos le 23 mai prochain. Ils ne seront acceptés qu'autant qu'ils spécifieront la catégorie dans laquelle le vélocipédiste se classe et qu'ils contiendront la somme de CINQ FRANCS représentant le montant du droit d'entrée.

Dans le prochain numéro de la *Pédale*, les coureurs verront figurer le règlement de la course.

Course pédestre

Les personnes qui désirent participer à la course pédestre organisée par le « Sport pédestre Lillois » Lille à Douai et retour 67 kilomètres, sont priées de s'en inscrire le plus vite possible au siège de la Société, chez M. Willay, place Sébastopol, 32, Lille, chez qui il y aura le samedi 23 courant, une grande réunion.

Vélo-Sport Fourmisien

Le V. S. F. a nommé comme président de son comité pour l'année 1895 ; cet été nommée : Président, M. Deghaire ; vice-président, M. Vieville ; secrétaire, M. Flachier ; trésorier, M. Bourgoin ; capitaine de route, M. Chamiot ; lieutenant de route, M. Méhaut.

Membres : M. Williot, Lermigeaut et Tellire.

SOUSCRIPTION

EN VUE DE FONDER UN

Laboratoire de Bactériologie

SOIXANTE-TREIZIÈME LISTE

Souscription à 100 francs : M. A. D., mort, par son chien enragé et reçu à l'Institut Pasteur, 100 »

Souscription à 20 francs : Mlle Alb. Cattoire, 20 »

Souscription à 3 fr. : Un Anonyme de Somain, 3 »

Ville de Douai, 500 »

Commune de Engomehin-Lys, 100 »

Id. Fretin, 100 »

Id. Herqueries, 25 »

Id. Hélès, 25 »

Id. Neuville-sur-l'Escaut, 75 »

Souscriptions des habitants de la commune de Rumegies (de versement), 50 »

Souscriptions des habitants de la commune de Cuincy

Souscriptions à 5 fr. — MM. P. Dhour, maire, C. Godin, 10 »

Souscription à 3 fr. — M. L. Lamarre, 3 »

Souscriptions à 2 fr. — MM.JC. Lacomte, F. Brulin, Poidevin, A. Delbourt, Aniset, L. Godin, J. Pruvot, P. Bercq, H. Hulin, L. Bétunne, Soyez, L. Godin, Cogel-Fourcin, Anonyme, 28 »

Souscriptions à 1 fr. — MM. Devrilion, J.-B. Blassel, Dupont, F. Godin, A. Godin, M etin, V. Potdevin, J. Lanas, Murissal, Go ts Demimal, L. Marissal, Godin, A. Godin, C. Becq Bulliet, J. Dron, 16 »

16 Souscriptions à 50 centimes, 8 »

Total de la 73e liste 1,163 »

Report des listes précédentes 237,926 75

Total 238,561 75

***

Dans la 72e liste au lieu de : Souscriptions des Sauveteurs du Nord, souscription de Somain : lire : Souscriptions des habitants de la commune de Somain, recueillies par : Souscrivent : MM. F. Dumont, Mlle Trauchant, F. Pavion et T. Carpentier, membres de la Société des Sauveteurs du Nord.

JOINDRE L'UTILE A L'AGRÉABLE

serait souvent chose difficile.

En bien nous revanches affirmer que le VIN de BANYULS-THUILES satisfait complètement ces deux conditions.

Cet excellent apéritif, déjà si apprécié, est utile à toutes les personnes soucieuses de leur santé parce qu'il est soigneusement préparé avec du vieux VIN de BANYULS, c'est-dire avec le plus riche en tannin que l'on connaisse, et le meilleur QUINQUINA.

Quant à ceux qui le trouvent de plus agréables, même pris avec de l'eau.

Si nous ajoutons que le Corps Médical tout entier le recommande aux personnes qui ont besoin de reminer leurs forces, il n'est pas un consommateur de boissons apéritives qui n'en fasse un usage quotidien et régulier.

Dans tous les Cafés, les Bons Estaminets et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main

Chez la concierge :

— Allons, voyons, madame Putoi, faut se faire une raison... moi aussi, ma pauvre Clarisse m'a lâchée il y a seize ans...

— Par la rougeole ?

— Non. Par le locataire du cinième.

***

Bac-Salé est à l'agonie ; il s'évanouit.

— Vite de l'éther, des sels, du vinaigre !

Il n'y a dans l'étroit logis que Mme Putoi l'un vieux placard, qu'une bouteille d'eau-de-vie, aux trois quarts vide.

Faute de mieux, on place le goulot de la bouteille sous le nez du fleur du morbonde.

Mais Fivorogne, clignant de l'œil et tendant le bec avec un dernier sourire :

— Hélas! mes amis, plus bas!

BRULE-MAISON

Programme des Spectacles et Concerts

Tourcoing. — Troupe Deschamps. — Salle des Fêtes, place Gevaerkir. — Lundi 25 mars, tournée 8 h. 1/4. — Mardi 26 mars, représentation de la tournée de la saison.

LE MAITRE DE FORGES

Pièce en 4 actes et 5 tableaux de G. Ohnet

Etat-civil de Roubaix

Du 24 mars

Naissances. — Désiré Vermersch, rue de Danzin, cour Baudry, 5 — Germaine Lemaire, rue de la Chapelle-Gauthier, 67 — Georges Habat, boulevard de la République, 76 — Henri Calmain, rue de la Halle, 31 — Hyacinthe Vandenbroucke, cour du Gaz, 6 — Jean Beck, rue des Longues-Haies, cour Dervaene, 5 — Adrien Jacobs, rue de Naples, cour Dewitte, 1 — Marie Lemaire, rue Marceau, 6 — Germaine Hurion, rue Saint-André, 20 — Adeline Dekonnick, rue des Longues-Haies, cour Vromant, 25 — Marie Vandenbroucke, rue des Vélocipèdes, cour Dufresnel, 2 — Armand Monneau, rue de la Redoute, 11 — Berthe Dubliquy, rue de l'Alma, cour Pelsez, 11bis — Fernand Coilly, rue de Tourcoing, 122.

Publications de mariages. — Entre : Joseph Lordanne, 26 ans, brasseur, Roubaix et Marie Houzel, 22 ans, sans profession, Croix — Gustave Segard, 27 ans, employé de commerce, Roubaix et Céline Delhonte, 20 ans, sans profession, Roubaix — Zéphyrin Léonard, 24 ans, dou nier, Roubaix et Jeanne Jacquemart, 23 ans, sans profession, Roubaix — Marcq — Henri Dewispelaere, 27 ans, charbonnier, Roubaix et Marie Singier, 27 ans, journalière, Mouvaux — Lucet Henry, 22 ans, fileur, Roubaix et Jeanne Boucly, 22 ans, journalière, Frévent — Jules Allemeersch, 22 ans, fileur, rue du Fresnoy, cour Verlinck, 8et Marie Wolvert, 20 ans, journalière, rue d'Inly, 22 — Gustave Bellard, 37 ans, fileur de laines, rue de Flandre, 31 et Marie Edrenne, 35 ans, ménagère, rue de l'Abattoir, 3 — Louis Bernard, 28 ans, fileur, rue Hellin-ian, 33 et Hortense Paix, 23 ans, lingère, rue de Barcelone, 27 — Emile Balié, 35 ans, changeur, rue Neuve, 25 et Léonie Hubaux, 27 ans, sans profession, rue d'Hermanin, 91 — Félix Coulmier, 26 ans, marchand de beurre, Wattrelos et Marie Devalez, 26 ans, sans profession, rue Saint-Honoré, 19 — Arthur Coquet, 26 ans, employé d'octroi, rue de Bouvines, 97 et Léa Bassez, 20 ans, couturière, rue de Bouvines, 95 — Louis Crein, 26 ans, chauffeur en cuivre, rue de Maubeuge, 16 et Cornélie Dujardin, 23 ans, doublesse, rue de la Potennerie, 8 — Laurent Dupuis, 22 ans, serrurier et Marie Vandenbroucke, 21 ans, couturière, rue des Longues-Haies, 113 — Charles Dumez, 23 ans, sa-pelleur, rue de Fourmies, cour Dubilland, 5 et Hélène Dupuis, 20 ans, couturière, rue de Tilleul, cour Saint-Joseph, 13 — Léopold Daberchies, 22 ans, boucher et Angèle Hershman, 22 ans, sans profession, rue Carnot, 95 — Arthur Degreave, 24 ans, peintre, rue des Parveaux, 153 et Jeannette Vandaele, 23 ans, repasseuse, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 18 — Lion Delescluse, 22 ans, employé de commerce, rue de l'Alma, 193 et Hélène Poupa, 22 ans, repasseuse, rue Descartes, 50 — Louis Delhaye, 27 ans, cordonnier, rue de Lannoy, 36 et Marie Colivier, 23 ans, chapelière, rue de Lannoy, cour Bayard, 4. — Gustave Demaylé, 26 ans, journalier, rue du Fort, cour Saint Henri, 5 et Céline Gobiet, 22 ans, lingerie, rue Franklin, 195 — Alphonse Demuyer, 30 ans, domestique, rue de Bavai, 82 et Marie Vanblaere, 24 ans, servante, rue Chateaubriand, 27 — Félix Gaudefroy, 25 ans, typographe, rue de l'Avenir, 16 et Charlotte Engels, 25 ans, dévideuse, rue de Naples, 61.

Décès. — Hyacinthe Vandenbroucke, 1 jour, rue de Naples, cour Dubailly — Marie Louise, 85 ans rue du Collège, 49 bis — Jean-Baptiste Panniels, 2 mois, rue et impasse de la Fontaine — Anna Debucquoy, 1 mois 1/2, rue Chaussée gne, 3.

Camille Dassonville, 22 ans, cordonnier, rue des Charpentiers, 30, et Clémence Cordier, 23 ans, cartière, rue de Condé, 12—Charles Desobry, 24 ans, cordonnier, rue du Fresnoy, cour Ingouville, 25, et Hermance Penez, 21 ans, piquireire, rue Faidherbe, cour Desplechin, 5 — Henri Dubrunfaut, 25 ans, tisseur bobineur, rue Decrême, 72 et Marie Duchar, 25 ans, tisserande, rue Decrême, 72 — Eugène Duquesne, 25 ans tisserand, rue du Tilleul, impasse Dupuis, 31, et Zélia Vanpeene, 19 ans, bobineuse, rue Lamarmorat, 25 — Paul Flament, 27 ans, employé de commerce, rue d'Isly, 3, et Zélia Lecat, 22 ans, sans profession, rue de Wasquehal, n° 134.

Eug le Gérdhart, 27 ans, rapseur, rue de Lille, 95 et Marie Framaux, 22 ans, doublesse, rue de Lille, cour Six, 4 — Louis Gonze, 25 ans, géométrien, rue Saint-Jacques, 30 et Hélène Leblond, 25 ans, dévideuse, Grande-Rue, cour Basus, 3 — Appollinaire Grouzet, 28 ans, raitcheur, rue Archimède, 45 et Zoé Farizet, 18 ans, bobineuse, rue Archimède, 45.

Emile Lefebvre, 25 ans, embauleur rue de l'Epeule, 8 et Angèle Hendrycx, 17 ans, ourdisseuse, cour Billot, 15 — Isidore Lekens, 26 ans, tisseur, rue Labruyère, 79, et Eudoxie Cuvelier, 18 ans, bobineuse rue des Ricelles, 16 — Jean-Baptiste Liénard, 27 ans, tisserand rue de l'Epeule, 10 et Lampe, 33, et Erminelin Van Fa, 33 ans, ménagère, 14,—Ernest Meaplaut, 23 ans, tisserand rue Lacroix, 149, et Romanie Allegaud, 23 ans, dévideuse, rue de l'Hommelet, cour du Chapeau-Rouge, 2.

Amédée Petit, 23 ans, chaudronnier, rue du Jardin 3 et Julie Duconbinier, 21 ans fileuse, cour Confiance, rue de Lenze 43. — Edmond Dessaux, 23 ans, fileur, rue des Fossés 14 et Marie Laporte, 23 ans, rue de Bavai, 84. — Pierre Roussel 21 ans, mécanicien, rue Permentier 21 et Georgette Aubry, 23 ans, ciguerie, rue d'Industrie, 33.

Ferdinand Sainleger, 24 ans, peigneur, rue des Anges, 113 et Nathalie Bogart, 24 ans, doublesse, rue d'Alma, cour Fraigne. — Jean-Marie Vandeste, 21 ans, horticulteur rue du Luxembourg et Marie Elise 21 ans sans profession rue d'Alger 176. — Pierre Vanhulle 24 ans employeur rue de Loubise cour Saint-Jean 6 et Stéphanie Morel 25 ans soigneuse rue de Loubise cour Saint-Jean 6.— Théophile Vanlerberghe 26 ans journalier à Mouscron et Clémence Debo 27 ans peigneuse rue de Toufflers 3.

Charles Verbergh, 29 ans, ourdisseur rue de Chaumont, cour Fouvez, 29 et Marie Flamenscourt, 21 ans, dévideuse, rue de l'Alma, 193 — Adolphe Vernier, 30 ans, employé au chemin de fer, à Douai et Hélène Lorthioir, 20 ans, bobineuse, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 6 — Emile Vroman, 28 ans, cordier, rue de Franckl n, 143 et Angette Delcourt, 25 ans, doublesse à Tourcoing, rue de l'Ouest Benoist, 25 ans, boucher à Roubaix et Jeanne Destrée, 20 ans, sans profession à Tourcoing.

Albert Vix, 18ans, tisseur et Marie Madeleine Mglott, servante à Marmoutier. — Jean Orgeas, 32 ans, domestique et Mathilde Réthenas 29 ans, ménagère, rue de l'Abattoir, 3 — Jean Bernard, 25 ans, employé de commerce, rue d'Inkermann et Cécile Taillier, 37 ans, cabaretière rue du Fontenoy.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 24 mars

Publications de mariages — Entre : Isidore Benoist, 23 ans, marchand et Eugénie Delforge, 21 ans, sans profession — Paul Bernard, 25 ans, boucher et Jeanne Denutte, 20 ans, sans profession — Jean Vanbesien, 21 ans apprêteur et Germaine Warlop, 24 ans, dévideuse — Louis Selosse, 22 ans, peintre à Calais Bottel, 22 ans, soigneuse — Louis Dassonville, 23 ans, tireur et Marie Parmentier, 22 ans, bobineuse — Jean Lecomte, 20 ans, teinturier et Bernardine Beckman, 21 ans, soigneuse — Louis Dassonville, 23 ans, raitcheur et Rosalie Cloet, 22 ans, soigneuse — Henri Holvoet, 21 ans, tisserand et Juliette Deplachin, 21 ans, soigneuse — Louis Lemaire, 21 ans, raitcheur et Rosalie Cloet, 22 ans, soigneuse — Charles Strobbe, 24 ans et Rosalie Robbrecht, journalière, 21 ans — Pierre Vandenbroucke, 21 ans, fileur — Jules Wacs 22 ans lesiveuse — Victor Carrion 25 ans teinturier et Hortense Dupont, 20 ans dévideuse — Louis Druez 27 ans rattacheur et Palmyre Desclerck 26 ans bobineuse — Camille Deverdt 26 ans tisserand et Sidonie Adelin, 22 ans fileuse — Léon Harlem 28 ans brodeur et Marthe Marié 20 ans profes-eur de coupe — Charles Gheysens 27 ans tisserand et Marie Dragon 19 ans repasseuse — Constant Devinck 25 ans menuisier et Germaine Debouck 22 ans dévideuse — Léon Henry 25 ans teinturier de pièce et Marie Dupont 20 ans soigneuse — François Wochler 33 ans directeur de peignage et Julia Matton 20 ans s, pr. — Emile Vromant 25 ans cocher et Angèle Deparcin 25 ans doublesse.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 24 mars 1895.

Le marché perd tous les jours de l'activité et la semaine finit en réaction assez accentuée sur les rentes-françaises 3 o/o 102,90 3 1/2 102,10.

L'allure des Sociétés de Crédit n'est pas modifiée.

On cote 690 sur le Crédit Foncier, Dans sa séance de jeudi dernier, le conseil d'administration a autorisé pour 5,492,507 francs de nouveaux prêts.

Le Comptoir National d'Escompte finit à 607,50. Cette société a pris pied à Madagascar et pourra y remplir un rôle utile pendant la campagne qui va s'ouvrir.

La Société Générale se négocie aux environs de 500.

Son bilan au 28 février fait ressortir un chiffre d'affaires assez étendu. Les bénéfices atteignent 611,875 fr., dont 455,316 fr. en 1894.

Le Crédit Lyonnais détachera le 25 courant un coupon de 25 francs, on le traite à 845.

L'action du Suez continue à monter rapidement ressort à près de 15 opo puisque les bénéfices de l'exercice tout permettre la distribution d'un dividende de 130 fr. pour cent.

L'établissement au centre de Paris d'une grande fabrique de produits de luxe, réponds à bien à un besoin réel qu'on peut n'étonner que l'idée n'en soit pas venue plus tôt. Les actions de la Société ont le plus vif intérêt de cette création sont demandées à 102.50.

Les bons fonciers Gulf-Lands progressent à 62.50.

Hausse continue du Monte-Rosa à 222.50.

Les Chemins français sont demandés.

MAUX d'ESTOMAC Digestions, Constipation, Migraines, Insomnies, Vertiges, Etc. TOUJOURS GUERIES par le POUDRE SALINE-RAFRAÎCHISSANTE du Dr BURG